



L'Union européenne au fond de l'abîme

Par [Salim Lamrani](#)

Mondialisation.ca, 04 juin 2007

4 juin 2007

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#),
[L'Europe](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#),
[Économie](#)



L'Union européenne a atteint le fond de l'abîme politique, stratégique et surtout moral. Au mois d'avril 2007, les instances de Bruxelles ont reçu en grande pompe la visite de Caleb McCarry. Ce sinistre personnage a été nommé en 2005 par l'administration Bush « *coordinateur de la Commission d'Assistance à une Cuba libre* », dont l'objectif est de renverser le gouvernement de La Havane, dans un délai de 18 mois à partir du 10 juillet 2006, et d'installer un régime au service de Washington. McCarry se décrit lui-même comme « *le plus haut fonctionnaire responsable de coordonner les efforts pour soutenir une transition démocratique à Cuba (1)* ».



Caleb Mc Carry

McCarry, dont le but est de maintenir la politique d'agression et d'ingérence dans les affaires internes cubaines jusqu'à ce que « *de véritables changements surviennent à Cuba* », dispose du soutien de l'Union européenne. Bruxelles se rend complice d'une stratégie visant à renverser un gouvernement souverain, bafouant toutes les normes internationales. Mais elle ne se contente plus d'apporter un soutien passif et tacite à Washington. Désormais, elle a élaboré une manœuvre similaire calquée sur les directives de la Maison-Blanche (2).

Le plan secret de l'Union Européenne vis-à-vis de Cuba

Dans un document confidentiel intitulé « *Policy Paper on EU Medium Term Strategy Towards Democracy in Cuba* » (Document de politique sur la stratégie à moyen terme de l'UE pour la démocratie à Cuba), Bruxelles confirme son intention de mener une politique parallèle à celle de Washington, afin d'atteindre le même objectif. Cuba est le seul pays latino-américain victime de sanctions politiques et diplomatiques de la part de l'Union européenne qui a adopté une Position commune en 1996, officiellement pour « *atteinte aux droits de l'homme* ». Seuls quatre autres pays au monde subissent le même sort : la Birmanie, l'Irak, le Nigeria et le Zimbabwe (3).

La rhétorique de l'Union européenne au sujet des droits de l'homme pour justifier la stigmatisation de Cuba est un prétexte peu crédible, comme le démontre le dernier rapport d'Amnesty International de 2007. Sur le continent américain, du Canada à l'Argentine, les

violations des droits de l'homme sont terrifiantes et Cuba est de loin le pays le moins accablé par l'organisation. L'objectif est tout autre et il est clairement défini dans le document secret : « *L'objectif premier de la Position commune sur Cuba est de promouvoir un processus de transition vers une 'démocratie pluraliste'* », c'est-à-dire remettre en cause l'actuelle structure politique, économique et sociale de l'Île des Caraïbes (4).

Bruxelles se montre déterminée dans sa volonté d'atteindre son but commun avec les Etats-Unis : « *Aucune normalisation des relations politiques entre l'Union européenne et Cuba n'est à l'ordre de jour avant que de réels et véritables changements surviennent dans l'île* ». L'UE démontre ainsi son manque de vision stratégique en persistant à appliquer une politique de contrainte inefficace vis-à-vis de La Havane, qui n'est guère réceptive au langage de la force (5).

Dès le triomphe révolutionnaire en 1959, les Etats-Unis ont élaboré une stratégie visant à organiser, financer et diriger une opposition interne à Cuba. Les documents secrets aujourd'hui partiellement déclassifiés, les lois Torricelli de 1992, Helms-Burton de 1996 ainsi que les rapports du 6 mai 2004 et du 10 juillet 2006 de la Commission d'Assistance à une Cuba libre le démontrent sans aucune équivoque. Des groupes d'opposants, nommément cités par ces documents officiels du gouvernement des Etats-Unis, oeuvrent comme une cinquième colonne au service de la politique étrangère de Washington (6).

Désormais, l'UE a emboîté le pas aux Etats-Unis et envisage elle aussi financer une opposition interne à Cuba afin de promouvoir ses propres intérêts :

« *L'Union européenne doit accroître son influence auprès de l'opposition pacifique et des secteurs indépendants de la société civile dans son ensemble à Cuba et à l'étranger, avec un accent particulier sur leurs plans pour la future transition. L'Union européenne doit mobiliser tout son poids (politique et financier) pour encourager les dissidents à élaborer ensemble une plateforme politique commune opérationnelle, incluant toutes les personnalités, les groupes, les initiatives et les programmes dans leur ensemble. Comme première étape, les groupes d'opposition doivent s'abstenir de déclarations et de comportements polarisés. Ensuite, ils doivent se mettre d'accord autour d'un consensus minimum sur les procédures et les substances afin d'accroître leur impact commun et se préparer pour une véritable démocratie pluraliste (7)* ».

Ainsi, Bruxelles, violant les principes les plus élémentaires de la non-ingérence, s'immisce dans les affaires internes cubaines et envisage de recruter des individus afin de mettre en œuvre son propre agenda politique. Les groupes de dissidents, dont beaucoup sont susceptibles d'accepter l'aide de l'Union européenne, tomberaient immédiatement sous le coup de la loi cubaine. En effet, comme toutes les législations du reste du monde, le code pénal cubain punit sévèrement toute alliance ou collaboration avec une puissance étrangère dans le but de renverser l'ordre constitutionnel établi. Le gouvernement cubain ne restera sûrement impassible face à cette nouvelle tentative de déstabilisation.

L'Union européenne a mis en place des mesures très concrètes pour « *promouvoir une société civile plus démocratique et mieux organisée* » et mener à bien sa politique d'ingérence. Elle a prévu « *de donner la priorité à des projets économiques et socioculturels* », d'approuver et de « *financer les initiatives culturelles du secteur indépendant cubain telle que la création de librairies indépendantes* ». Bruxelles a également prévu d'inviter « *les membres de l'opposition à des événements politiques et culturels de l'Union européenne (8)* ».

Que se passerait-il si Cuba finançait les indépendantistes basques ou corses afin d'accélérer la « *transition démocratique* » en Espagne et en France ? Que se passerait-il si des pays tels que la Chine, la Russie ou l'Iran en faisaient de même ? La presse internationale s'empresserait de condamner, et à raison, de telles ingérences inacceptables. Il doit en être de même vis-à-vis de la politique de l'Union européenne contre Cuba.

La politique irrationnelle de Washington atteint l'Autriche

Les sanctions économiques inhumaines que les Etats-Unis imposent aux Cubains frappent de plein fouet l'Europe. En avril 2007, une banque autrichienne rachetée par un fond étasunien a fermé tous les comptes tenus par près d'une centaine de clients d'origine cubaine résidant dans la république alpine, appliquant ainsi de manière extraterritoriale - et donc illégale - la législation étasunienne dans un pays tiers. La banque Bawag vendue au fond financier Cerberus a, du jour au lendemain, annoncé à ses clients cubains qu'ils devaient clôturer leurs comptes en raison de leur nationalité (9).

Thomas Heimhofer, porte-parole de Bawag, a affirmé de manière catégorique que la décision était « *irrévocable* ». Miriam Vargas, l'une des clientes affectées par la mesure, a regretté cette discrimination et avoue avoir été offensée par « *le ton dénigrant de la lettre envoyée par la banque* ». Le député vert Karl Öllinger, également client de l'institution, s'est insurgé contre cette décision : « *Fermer les comptes de quelqu'un en raison de sa nationalité viole la loi autrichienne et si le directeur de Bawag ne rectifie pas cette mesure d'ici dix jours, je vais fermer tous mes comptes* ». Quant au ministre des Affaires sociales, Erwin Buchinger, il a lancé un appel au boycott de Bawag : « *Les entreprises comprennent mieux quand leurs intérêts sont affectés* (10) ».

Le gouvernement autrichien a annoncé des sanctions contre l'entreprise viennoise, pour application illégale de sanctions étrangères. La ministre des Affaires étrangères, Ursula Plassnik, a signalé que l'Autriche n'était pas « *le 51ème état fédéral des Etats-Unis* », et que les lois autrichiennes et européennes devaient être respectées. Bruxelles a observé un assourdissant silence au sujet de cette affaire (11).

Suite aux pressions populaire et juridique et face à la détermination des autorités autrichiennes de ne pas subir cette humiliation, le groupe financier a dû faire marche arrière le 4 mai 2007. « *Le conseil d'administration de Bawag PSK révoque la décision de mettre un terme aux relations commerciales avec les ressortissants cubains avec effet immédiat. Le conseil d'administration présente ses excuses pour les problèmes et les irritations causés par les précédentes mesures* », a annoncé l'entité viennoise (12).

Le Royaume-Uni n'est pas épargné

En avril 2007 également, la banque Barclays a ordonné à ses filiales de Londres de fermer les comptes de deux entreprises cubaines : *Havana International Bank* et *Cubanacán*, suite aux pressions exercées par le Bureau de contrôle des avoirs étrangers (*Office of Foreign Assets Control, OFAC*) du Département du Trésor. Plusieurs députés britanniques scandalisés par cette intromission étrangère ont décidé de porter l'affaire devant la Chambre des Communes. Le député Ian Gibson a fustigé cette nouvelle atteinte : « *Cette décision de Barclays non seulement représente une offense répugnante contre un pays caribéen mais constitue également une contravention à nos propres règles et lois. [...] Nous soutenons le droit de Cuba à être libre de l'agression nord-américaine* ». Peu de temps auparavant, la chaîne hôtelière Hilton avait décidé arbitrairement de ne plus héberger de

ressortissants cubains. Désormais, les entreprises du Royaume-Uni doivent se plier aux lois étasuniennes, faisant fi de la souveraineté de cette nation. L'Union européenne ne s'est toujours pas prononcé sur ces outrages (13).

Une hypocrisie insupportable

L'hypocrisie de Bruxelles dépasse toutes les limites. Sans même parler de l'évidente absence d'autorité morale de l'UE, la rhétorique des droits de l'homme est fallacieuse ; les véritables objectifs étant moins avouables. La complicité de l'UE avec les Etats-Unis est incontestable à tel point que lors du sommet bilatéral Etats-Unis/Union européenne en mai 2007, le nom de Cuba a été cité dans la déclaration finale. L'Europe accepterait-elle de recevoir un proconsul cubain dont le but officiel et avoué serait de renverser l'administration Bush, comme elle l'a fait avec Caleb McCarry ? Au nom de quel droit l'UE déciderait-elle de l'avenir des Cubains (14) ?

Censée prendre une part active dans la lutte contre le terrorisme, l'UE ne s'est toujours pas prononcée sur la libération définitive, le 8 mai 2007, de Luis Posada Carriles, le pire terroriste du continent américain et ancien agent de la CIA. Washington, qui protège ce criminel, refuse de l'extrader au Venezuela, en flagrante violation de la législation internationale. Cet acte de connivence n'est pas acceptable tout comme la doctrine du « *bon et du mauvais terroriste* ».

L'Union européenne - tout comme les Etats-Unis - se trouve dans l'incapacité de reconnaître et d'admettre que Cuba est un pays souverain et indépendant. C'est la raison pour laquelle Javier Solana, le haut représentant pour la politique étrangère de l'UE, persiste à parler de « *transition [...] rapide* » à Cuba et choisit d'ignorer une réalité immuable : le processus révolutionnaire cubain est profondément ancré au sein de la société cubaine et ne dépend aucunement de la survie de son leader historique, politique, spirituel et constitutionnel. En un mot, il est irréversible et toute analyse sérieuse portant sur la situation actuelle ou le futur de Cuba doit commencer par ce postulat. Encore imprégnée de sa culture coloniale, l'UE conteste le droit des Cubains à l'autodétermination. Elle s'obstine à mener une politique arbitraire qui, de toute façon, a échoué depuis longtemps et ne fait que plonger le Vieux continent dans un discrédit international (15).

Notes

1 Caleb McCarry, « Caleb McCarry Discussion with European Journalists at the Foreign Press Center », 25 janvier 2007, <http://www.cafc.gov/cafc/rls/79507.htm> (site consulté le 28 mai 2007).

2 *Ibid.*

3 « Policy Paper on EU Medium Term Strategy Towards Democracy in Cuba ». Document fourni par une source confidentielle à l'auteur.

4 *Ibid.*, point 3.5.

5 *Ibid.*, point 4.3.

6 Salim Lamrani, *Fidel Castro, Cuba et les Etats-Unis* (Pantin : Le Temps des Cerises, 2006), pp. 173-196.

7 « Policy Paper on EU Medium Term Strategy Towards Democracy in Cuba », *op. cit.*, point 4.4.1.

8 *Ibid.*, point 4.4.2.

9 *EFE*, « El embargo a Cuba salpica a Austria. La cancelación de cuentas de cubanos en un banco adquirido por un fondo de EE UU abre un encendido debate », 18 avril 2007.

10 *Ibid.*

11 *World Data Service*, « Anuncia gobierno de Austria medidas contra banco que se unió a bloqueo anticubano », 20 avril 2007.

12 *Reuters*, « BAWAG Restores Cuban Accounts After Public Uproar », 4 mai 2007 ; *Associated Press*, « Banco austríaca reanuda transacciones con ciudadanos cubanos », 4 mai 2007.

13 Gabriel Molina, « Austria apuesta por la soberanía », *Granma*, 7 mai 2007.

14 *Agence France Presse*, « Aluden a Cuba en cumbre de EEUU y Cuba », 1 mai 2007 ; *EFE*, « UE acuerda incluir en mención a Cuba en declaración con EEUU », 1 mai 2007.

15 *Associated Press*, « Solona dice le gustaría transición rápida en Cuba », 18 avril 2007.

Salim Lamrani *enseignant, écrivain et journaliste français, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis depuis 1959. Auteur de Cuba face à l'Empire (Genève : Editions Timeli, 2006), 2ème édition ; et de (sous la direction de), Washington contre Cuba (Pantin : Le Temps des Cerises, 2005), Fidel Castro, Cuba et les États-Unis (Le Temps des Cerises, 2006).*

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Salim Lamrani](#), Mondialisation.ca, 2007

Articles Par : [Salim Lamrani](#)

A propos :

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris IV-Sorbonne, Salim Lamrani est Maître de conférences à l'Université de La Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis. Son nouvel ouvrage s'intitule Fidel Castro, héros des déshérités, Paris, Editions Estrella, 2016. Préface d'Ignacio Ramonet. Contact : lamranisalim@yahoo.fr ; Salim.Lamrani@univ-reunion.fr Page Facebook : <https://www.facebook.com/SalimLamraniOfficiel>

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca